

Annonce de diverses adresses reçues, lors de la séance du 11 brumaire an III (1er novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Annonce de diverses adresses reçues, lors de la séance du 11 brumaire an III (1er novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 258;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21459_t1_0258_0000_2

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Séance du 11 brumaire an III

(samedi 1^{er} novembre 1794)

Présidence de PRIEUR (de la Marne)

La séance s'ouvre à onze heures et commence par la lecture de plusieurs adresses.

1

Les administrateurs des départemens du Bas-Rhin^c, de la Haute-Vienne^b et du Doubs^c; le conseil général de la commune d'Angers [Maine-et-Loire]^d; le comité révolutionnaire de la commune de Villeneuve, département de Lot-et-Garonne^c, félicitent la Convention nationale sur son Adresse au peuple, l'invitent à rester à son poste en maintenant le gouvernement révolutionnaire et lui jurent un entier dévouement.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

a

[Les administrateurs du département du Bas-Rhin à la Convention nationale, Strasbourg le 27 vendémiaire an III] (2)

Citoyens Représentans,

Si le 10 Aout a fondé la République, le 10 thermidor l'a sauvé. Un funeste système de terreur en glaçant le sentiment avait préparé de nouvelles armes à la tyrannie. Votre fermeté, votre énergie ont abattu cette hydre : vous faites plus encore, vous venez de proclamer la sévérité et la justice, vous avez pris l'engagement de poursuivre sans relâche les factieux ; vous ne voulez plus que des intrigans étouffent la voix de la Représentation nationale et osent parler plus haut qu'elle ; enfin vous venez d'éclairer la France sur ses destinées.

Les principes de justice et de vertu que vous avez consacrés assurent à jamais le bonheur et la gloire du peuple français. Nous vous en félicitons. Continués vos travaux. Achevez l'ouvrage immortel que vous avez si dignement commencé, les trophées les plus brillans vous attendent au terme heureux de votre carrière ; le respect, l'amour et les bénédictions d'un grand peuple qui vous devra son bonheur.

Quant à nous étrangers à toutes factions notre point de ralliement sera toujours la Convention ; c'est elle qui fait nos espérances et qui réunit nos vœux ; c'est dans elle que nous voyons le salut de la Patrie.

Vive la Convention nationale, vive la République française une et indivisible.

CAREY, président, BARBIER, secrétaire
et 4 autres signatures.

b

[Les administrateurs du directoire du département de la Haute-Vienne à la Convention nationale, s. d.] (3)

Égalité, Liberté, fraternité ou la Mort.

Representans

Les principes de justice et de bienfaisance consacrés dans votre adresse ont ramené la sérénité et ravivé la confiance entre tous les citoyens.

Les patriotes qui n'auroient jamais dû se laisser comprimer par la terreur qu'inspiroient les antropophages reprennent leur énergie ; les fonctionnaires publics n'ont point à craindre les efforts de la calomnie ; enfin les hommes respireront en paix, ils vivront à l'abri de toutes inquiétudes lorsque leurs actions seront commandées par l'amour de la patrie et dirigées

(1) P.-V., XLVIII, 140.

(2) C 323, pl. 1388, p. 3. *Bull.*, 14 brum. (suppl.).

(3) C 323, pl. 1388, p. 2. *Bull.*, 14 brum. (suppl.).